VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Wendy LAFAYE**

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.
Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).
Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.
Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.
Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.
Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.
Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.
Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 19

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET REGIONAL POUR DEVELOPPER UNE MICRO-FOLIE

Le Ministère de la Culture a annoncé l'objectif d'atteindre 1000 Micro-Folies au niveau national d'ici 2022.

L'ambition étant forte en Auvergne-Rhône-Alpes, un appel à projet régional a été lancé par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au printemps 2021, visant à accompagner les collectivités et les porteurs de projet dans le développement du dispositif Micro-Folies sur les territoires. La Ville de Clermont-Ferrand a souhaité répondre à cet appel à projet en déposant un dossier de candidature en juin 2021, lequel a été favorablement retenu le 3 septembre dernier et fera l'objet d'un soutien financier de la part de l'État.

1) Micro-folie, présentation et objectifs du dispositif

Les Micro-folies sont un dispositif de décentralisation culturelle, porté par le Ministère de la Culture et coordonné par l'Etablissement Public du Parc de la Grande Halle de la Villette.
Il s'agit d'équipements proposant des contenus culturels, ludiques et technologiques, pouvant s'installer dans tous types de lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, hall de mairie, etc.) avec une priorité réaffirmée, début 2021, en direction des Quartiers Politique de la Ville. L'idée est de créer des lieux de vie culturels accessibles à tous et avec des contenus fournis par La Villette et issus des collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs.

Les Micro-folies se présentent comme un ensemble de modules qui composent un espace culturel, convivial et adaptable (musée numérique, fablab, bibliothèque/ludothèque, espace scénique, espace de convivialité, etc.). Ce dispositif permet de proposer des contenus sur les territoires concernés, accompagné d'outils facilitant la mise en place d'actions de médiation adaptées à différentes catégories de publics.

Le musée numérique est le module central du dispositif. Il permet de parcourir les collections numériques des grands musées nationaux et donne actuellement accès à 1500 œuvres. Chaque œuvre s'accompagne d'une fiche pédagogique, de jeux éducatifs et de liens vers d'autres œuvres. Le musée numérique est conçu pour tous (grand public et groupes) dès l'âge de 3 ans.

2) La Micro-Folie clermontoise, un outil « apprenant » pour le territoire

Tout en respectant le cadre général des Micro-folies, la Ville souhaite donner une coloration singulière et innovante à son projet, en valorisant notamment les spécificités du territoire et en s'inscrivant pleinement dans le projet culturel de Clermont-Ferrand qui vise à « donner du sens au vivre-ensemble par l'art et la culture ».
En effet, c'est bien dans le déploiement de sa politique en faveur de l'accès à la culture pour tous et de la sensibilisation aux pratiques artistiques des populations qui en sont éloignées que s'inscrit le projet d'une Micro-folie clermontoise qui se voudra résolument « apprenante ».

Elle s'installera dans l'un des principaux quartiers prioritaires de la ville, dans un lieu multifonctionnel, gratuit, interconnecté avec les usagers et visant la mixité des publics. Il s'agira ainsi de rassembler des acteurs divers (université, artistes, associations, éducation nationale, centres de formation, entreprises, etc.) au cœur de la Micro-Folie pour un projet concourant à la

promotion d'une citoyenneté éclairée, plus particulièrement à l'heure ou les enjeux de transition (qu'elle soit écologique, culturelle ou digitale) sont clés.

3) Un projet ouvert sur le Massif central et l'Europe

La Micro-folie de Clermont-Ferrand sera pensé comme un lieu ouvert, se positionnant aussi comme un incubateur de projets croisés bien au-delà des frontières du territoire municipal, avec les acteurs et institutions du Massif central, comme les partenaires européens et internationaux, dans la triple dynamique de candidature de la Ville du titre de Capitale européenne de la Culture, de développement du Réseau International des Villes Michelin et en sa qualité de membre du Réseau Mondial des Villes Apprenantes UNESCO.

Elle sera conçue comme un objet en perpétuelle évolution, dont la programmation et les événements se tisseront en complicité avec l'ensemble des partenaires de ces réseaux et dans un souci d'exigence et de qualité.

4) Développer le numérique et contribuer à la transition

La Micro-folie permettra de tisser des liens entre la culture, le numérique et les nouvelles technologies.
Elle représente une opportunité de réduire la fracture numérique et de concourir à la transition digitale. Pour ce faire, la Ville de Clermont-Ferrand, en cohérence avec Clermont Auvergne Métropole, aura pour ambition d'associer à ce projet le plus grand nombre d'acteurs du Massif Central. L'objectif est de toucher l'ensemble des générations, toujours dans ce souci d'apprendre tout au long de la vie, avec de nombreux outils tels qu'une galerie numérique, un fablab, etc.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte du projet de Micro-Folie pour lequel la Ville de Clermont-Ferrand a répondu à l'appel à projet régional visant à accompagner les collectivités souhaitant lancer ce dispositif sur leur territoire. Le phasage prévisionnel de ce dispositif sera réalisé dans une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire (dans leur diversité) et les partenaires de la Ville à tous les échelons, en cohérence avec le projet culturel de Clermont-Ferrand (2016-2026).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 OCT. 2021

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique culturelle

Isabelle LAVEST